



Un livre vert – bien timide – sur les prisons

Bruxelles, le 21 juin 2011

La Commission européenne vient de sortir un livre vert sur les prisons. L'AEDH salue cette initiative dans un domaine où le respect des droits de l'Homme est essentiel.

La Commission justifie en long et en large sa compétence en la matière et s'étend sur des questions techniques et de procédures, y compris quand il s'agit d'évoquer le mandat d'arrêt européen alors qu'un récent rapport a été très critique concernant son champ d'application.

Quand au fonds, le document est quelque peu décevant puisqu'il n'est guère question de définir des normes minimales de détention applicables dans tous les États membres. Il n'est pas question non plus des droits attachés à toute personne humaine, alors que la détention se traduit souvent par une véritable double peine.

Nulle part le livre vert ne s'interroge sur le sens de la peine dans nos sociétés, évitant ainsi un débat et une expression politique auquel ont droit les citoyens.

La consultation publique liée au livre vert est ouverte jusqu'à la fin novembre 2011.

L'AEDH, qui se penche sur cette question, avec l'ensemble de ses membres depuis un certain temps et qui l'a évoquée encore au fonds récemment lors d'un séminaire sur l'enfermement à Luxembourg, s'y consacrera et en invite d'autres à se manifester par rapport à ce livre vert, tout en ne se laissant pas enfermer dans le débat réducteur proposé.

Contact :

Pierre Barge, Président

AEDH, Association Européenne pour la défense des Droits de l'Homme

33, rue de la Caserne. B-1000 Bruxelles

Tél : +32(0)25112100 Fax : +32(0)25113200 Email : aedh@aedh.eu

L'Association Européenne pour la Défense des Droits de l'Homme (AEDH) regroupe des ligues et associations de défense des droits de l'Homme des pays de l'Union Européenne. Elle est membre associé de la Fédération internationale pour la défense des droits de l'Homme (FIDH). Pour en savoir plus, consultez le site www.aedh.eu